Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 34 (1905)

Heft: 13

Rubrik: Compte rendu de l'assemblée générale des membres de la caisse de retraite du corps enseignant

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

confié à la terre. Mais plus heureux que la feuille, s'il a été fidèle, il vivra éternellement.

1° Récitation. L'un ou l'autre élève, au lieu du mot à mot, devra produire le sens symbolique.

2° Rédaction. Reproduction de l'exercice qui a été écrit au tableau noir (livres ouverts).

Définition des mots indiqués plus haut. Construire des phrases en les employant comme sujets ou comme compléments directs.

3° Dictée en application de la règle de *Tu*, sujet. Ex. : Tu es une pauvre feuille de chêne.. O homme! tu es cette feuille, etc.

4° Grammaire. On peut transcrire la dictée aux deux premières personnes du singulier et du pluriel, aux principaux temps du mode indicatif.

G. GENDRE, *inst.*

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DES

membres de la caisse de retraite du corps enseignant.

L'assemblée tenue à Fribourg, le 19 juin 1905, compte 23 participants, chiffre bien minime vu les 540 membres faisant partie de la Caisse.

M. Jolion, instituteur à Farvagny, est appelé aux fonctions de président de l'assemblée.

M. Rosset Alexis, instituteur à Prez, souhaite la bienvenue à tous; il retrace en quelques mots l'activité du comité pendant l'année écoulée; il adresse, pour terminer, les plus vifs remerciements à la Direction de l'Instruction publique pour l'important subside versé à la caisse de retraite et pris sur les subventions fédérales.

M. Guillod, secrétaire du comité, présente le rapport écrit sur la marche de la société pendant l'exercice écoulé. C'est un travail concis, clair et substantiel. (Il sera publié dans le *Bulletin pédagogique*). Il aut à son auteur et au zélé comité pour son excellente administration, de vifs applaudissements et les sincères remerciements de l'assemblée.

Les comptes de la caisse de retraite, exercice 1904, sont approuvés à l'unanimité, sur un rapport très élogieux de la commission ad hoc. L'assemblée vote un témoignage de reconnaissance au Caissier pour la manière distinguée dont il remplit sa tâche.

La commission examinatrice des comptes pour 1905 est composée comme suit :

1° M. Mathey, E., à Belfaux. — 2° M. Monnard, F., à Grolley. — 3° M. Maradan, F., à Ecuvillnes.

Vu l'état favorable de la Caisse, l'assemblée propose de demander au Conseil d'Etat de fixer à 30 fr. le montant de la cotisation annuelle pour 1905.

L'ordre du jour appelle ensuite le renouvellement intégral du comité M. Dessazin, à Charmey, décline toute nouvelle réélection et remercie l'assemblée pour le témoignage de confiance qu'elle lui a conféré en l'appelant comme membre du comité. Il prie néanmoins

l'assemblée d'élire un représentant de la partie méridionale du canton. M. Guillod propose de choisir un membre dans le corps enseignant secondaire.

L'élection a lieu au bulletin secret. Le nouveau comité élu est composé comme suit :

M. Rosset, Alexis, instituteur à Prez;
M. Corminbœuf, à Belfaux;
M. Guillod, à La Tour-de-Peilz (Vaud);
M. Demierre, P. directeur, à Bulle.

Une gratification est allouée au caissier et au secrétaire du comité, car leur besogne va en augmentant chaque année.

Les questions éventuelles sont liquidées dans le sens des propositions du Comité de la caisse de retraite.

Arconciel, le 30 juin 1905. MOREL, Jules, secr.

BIBLIOGRAPHIES

I

Gerechtigkeit und wirksamen Rechtsschutz schaffe das schweizeriche Zivilgesetz für die ausserehelichе Mutter und ihr Kind. **Unzulænglichkeit des achten Titels der bundesræth. Gesetzesvorlage,** und Gesichtspunkte für einen neuen Entwurf. — Von Fritz Reininghaus, Orell Füssli, Zürich 1905; fr 1,50.

L'auteur de cette intéressante brochure s'est proposé de démontrer que le projet du nouveau Code civil fédéral est insuffisant pour procurer justice et assurer une réelle protection à l'enfant naturel et à sa mère. Il indique en même temps quelles seraient les réformes à introduire dans ce projet pour le rendre vraiment efficace. Tous les lecteurs éprouveront le plus grand intérêt à prendre connaissance de cette brochure.

II

La Réforme de l'enseignement musical à l'Ecole. — Lausanne, chez *Payot et Cie*, éditeurs. Prix. 50 cent.

Dans un mémoire présenté au Congrès de l'enseignement musical, à Soleure, le 1er juillet 1905, M. *Emile Jaques-Dalcroze*, professeur au conservatoire de Genève, étudie les trois questions suivantes : 1° Y a-t-il une utilité pratique à maintenir l'enseignement musical au programme de nos écoles? 2° Si l'enseignement musical dans les écoles est considéré comme utile, la manière dont il est compris actuellement est-elle efficace? 3° Si les méthodes actuelles d'enseignement sont inefficaces, quelles sont celles par lesquelles il convient de les remplacer?

III

Guide de Fribourg, édité par la Société pour le développement de Fribourg, par *Hubert Savoy*. — Imprimerie Fragnière, frères.

Cette nouvelle édition du *Guide de Fribourg*, comprend 80 pages, sous un format de poche fort commode. L'illustration en est très variée et d'une netteté irréprochable. Les ponts, les vieilles tours, les fontaines, les anciens et les nouveaux monuments, les sites les plus remarquables de la ville de Fribourg et des environs apparaissent successivement aux yeux du lecteur charmé. Un plan de la ville et, sur la couverture, la carte de Fribourg et des environs accompagnent cet intéressant opuscule.